

# Conditions Générales de Vente Boutique Epson

## **Partenaire contractuel**

Votre partenaire pour toutes les ventes conclues sur ce site Internet (ci-après « Epson » ou « nous ») est :

Epson France S.A.S

Société anonyme au capital de 4 000 000 €

150 rue Victor Hugo

CS 92309 - 92309 Levallois-Perret Cedex

RCS Nanterre n° B 692 026 958

Téléphone: 09 74 75 04 04

Email: [Store@epson.fr](mailto:Store@epson.fr)

[www.epson.fr](http://www.epson.fr)

## **Formation du Contrat**

Votre commande constitue une offre de conclure un contrat de vente. Si vous passez commande sur le site Internet [epson.fr](http://epson.fr), nous vous enverrons un email confirmant que nous avons reçu votre commande et listant les articles commandés (accusé de réception de commande). Cet accusé de réception de commande ne constitue pas une acceptation de votre offre. Nous vous enverrons un email séparé confirmant notre acceptation après avoir vérifié les détails de votre commande.

## **Description du produit**

Pour une description détaillée du produit et des caractéristiques principales du produit, veuillez consulter nos offres sur le site [www.epson.fr](http://www.epson.fr).

## **Frais et méthodes de paiement**

Les produits seront livrés sur la base des prix spécifiés sur le site Boutique Epson. Epson accepte les paiements par carte de crédit.

## **Conditions de livraison**

Pour les marchandises en stock, la livraison sera effectuée dans un délai de 2 à 3 jours après réception du paiement.

Seules les livraisons à destination de la France métropolitaine, de la Corse et de Monaco sont assurées.

Les coûts de livraisons sont à votre charge. Les coûts de livraison sont spécifiés dans le récapitulatif d'achat et ajoutés au montant total de la commande une fois que vous avez choisi le produit. Ces coûts peuvent varier en fonction de la destination ainsi que

du type de livraison choisi, dans tous les cas le prix exact vous sera fourni avant que vous ne terminiez votre commande.

## Information sur les garanties

Vous trouverez ci-dessous la reproduction du contrat de garantie commerciale applicable quand une garantie commerciale standard existe et/ou quand vous prenez une extension de garantie :

C'est à « vous », **premier utilisateur de ce produit**, qu'Epson offre cette garantie commerciale\*. Quand dans la suite de ce document, le mot « garantie » est employé sans autre qualificatif, il s'agit de la présente garantie commerciale. Cette garantie vient s'ajouter à vos droits à l'encontre de la société ou personne qui vous a vendu le produit et à vos droits fixés par la loi et décrits ci-dessous. Ces droits varient d'un pays à l'autre et ne sont en aucun cas affectés par la présente garantie. « Epson » signifie l'une des filiales Epson indiquées dans la liste à la page 32 de ce document. Cette garantie commerciale « Epson » est appliquée par la filiale Epson qui a vendu le produit. Dans le cas de la France, le garant est Epson France SAS, 150 rue Victor Hugo – CS90085, 92309 LEVALLOIS-PERRET Cedex, France (tel pour les consommateurs : 09 7475 04 04 (Tarif communication locale hors coût opérateur du client) et tel pour les professionnels : 0821 017 017 (0.15€ / min)).

*\* Cette garantie n'est pas fournie aux personnes qui achètent ce produit pour le revendre à un utilisateur final ou à un autre revendeur.*

Vous pouvez consulter la **période de garantie** de votre produit grâce à l'outil de recherche que vous trouverez sur le site internet d'Epson <https://warrantycheck.epson.eu/> où cette garantie est offerte. Cette période de garantie commence à compter de la date d'achat de votre produit. Elle ne peut en aucun cas aller au-delà de la durée de vie du produit telle que décrite dans le manuel d'utilisation du produit. Le « produit » comprend tous les accessoires fournis par Epson, à l'exception des consommables. En cas de remise du produit à une autre personne, cette dernière bénéficiera également de la présente garantie ; la période de garantie prend toujours effet à compter de la première date d'achat du produit.

**Si votre produit Epson ne fonctionne plus conformément à ses spécifications au cours de la période de garantie**, nous vous fournirons les services décrits dans le présent document. Dans certaines zones, nos services seront fournis par notre sous-traitant agréé (centre de réparation). Les services fournis seront les services standards fournis par Epson dans le pays de distribution du produit. Généralement, nous fournissons d'abord l'assistance et les conseils nécessaires pour vous aider à résoudre la panne ou pour déterminer le type de panne. Si nous estimons que le produit doit être réparé, nous déciderons (à notre discrétion, en fonction du modèle, de l'âge du produit, de l'emplacement et de la nature de la panne) de prendre en charge les réparations ou de remplacer le produit par une unité remise à neuf avec un niveau de qualité garanti. Avant de remettre un produit à un centre de réparation Epson, vous devrez retirer et conserver toutes les données ou les produits n'étant pas de la marque Epson. En cas de retour du produit, veuillez également à emballer convenablement le produit. **Uniquement pour les utilisateurs d'imprimantes** : Ne retirez pas les cartouches d'encre, les rubans, bac de récupération d'encre ou les toners de l'imprimante. En effet, ils servent à diagnostiquer la panne.

La garantie commerciale Epson peut être en fonction du produit une garantie en retour atelier (retour du matériel pour sa réparation dans un centre de réparation agréé Epson) ou une garantie sur site (réparation sur place par un technicien agréé Epson). La garantie ne comprend en aucun cas la possibilité de faire intervenir un réparateur autre qu'un centre de réparation agréé Epson. Vous trouverez sur notre [site](#) la liste des centres de réparation agréés.

Elle présente les caractéristiques et avantages suivants :

- Quel que soit votre lieu d'achat de votre produit, vous pouvez vous adresser directement à Epson par téléphone, chat, email (coordonnées disponibles [ici](#)) sans avoir à passer par le revendeur éventuel.(2)
- Après ce premier contact et diagnostic, **dans le cas des produits en garantie retour atelier**, nous vous demanderons le cas échéant de renvoyer votre produit à l'un de nos centres de réparation. Les frais aller sont à votre charge.(3) **Dans le cas de la garantie sur site**, si une intervention s'avère nécessaire, elle vous sera confirmée par un centre de réparation agréé Epson au jour ouvré suivant la réception de l'appel (pour tout appel reçu avant 15H).(2) L'intervention du prestataire se fera au lieu indiqué par le client entre 8H30 et 17H30, tous les jours, sauf samedi, dimanche, jours fériés ou jours chômés du réparateur agréé Epson.(2) Vous trouverez le centre de réparation le plus proche de vous en cliquant [ici](#). **Dans les deux cas**, il vous appartiendra, le cas échéant de désinstaller, sauvegarder et réinstaller votre configuration sur le produit liée à son utilisation ou sa connexion au réseau ou à d'autres appareils. Epson dénie toute responsabilité du fait d'une quelconque perte de données.(4)
- La garantie commerciale couvre les pannes qui impactent le bon fonctionnement du produit, quel qu'en soit la qualification légale,(2) et comprend les pièces détachées, la main d'œuvre et les frais de retour du produit.(4) Dans le cas de la garantie sur site, elle comprend également les coûts de déplacement sur place du technicien.(2)
- Nous adopterons la meilleure solution à votre avantage (et celui de la planète !), remplacement ou réparation avec des pièces neuves ou remanufacturées, selon le type de panne subi.(4)
- Toutes nos imprimantes sont renvoyées avec de l'encre Epson authentique.(2)
- **Dans le cas des produits en garantie retour atelier**, nous nous engageons à réparer dans les 5 jours ouvrables de la réception du produit.(2)
- La garantie ne comprend pas le prêt d'un appareil pendant la période d'immobilisation due à la réparation, sauf accord spécifique de la part d'EPSON.(4)
- Vous aurez accès à l'ensemble de la documentation de support Epson concernant votre produit, notamment les pilotes d'installation, notices d'utilisation, caractéristiques du produit, notes techniques des mises à jour de logiciel interne (firmware).(1)

Les délais indiqués ci-dessus ne peuvent pas être garantis si la distance entre le lieu de situation du produit et le centre de réparation le plus proche est de plus de 200 km.(4)

**Légende de comparaison par rapport aux garanties légales (cf. ci-dessous) :**

- (1) Avantage dans tous les cas par rapport aux garanties légales
- (2) Avantage dans certains cas par rapport aux garanties légales
- (3) Désavantage par rapport aux garanties légales
- (4) Neutre par rapport aux garanties légales

La garantie ne comprend pas :

- la configuration du Produit sur site
- la maintenance de routine restant à la charge de l'utilisateur, le nettoyage ou le remplacement des consommables (par exemple, les cartouches d'encre ou les lampes), comme décrit dans le manuel d'utilisation du produit
- le calibrage d'autres produits susceptibles d'être connectés ou utilisés avec le produit ni la réinitialisation de vos codes administrateur ou utilisateur. De plus, Epson n'assume aucune responsabilité quant aux performances du produit utilisé avec un autre équipement ou logiciel
- la réinstallation de votre configuration et de vos logiciels d'application
- le remplacement des pièces (sauf accord spécifique) qui doivent normalement l'être pendant la durée de vie du Produit ou de tout composant ayant atteint sa fin de vie en raison d'une altération, d'une usure ou d'une déchirure
- Les consommables, encres, rubans, toners, photoconducteurs, fours, piles et lampes, les options d'origine autre qu'Epson, ajoutées par le client, ainsi que les conséquences sur le matériel liées directement ou indirectement à leur utilisation.

**Nous ne réparons, ni ne remplaçons les produits dont la panne est due, selon nous, aux causes suivantes :**

- (i) dommage dû à des facteurs extérieurs, y compris des virus informatiques, le dysfonctionnement de votre logiciel d'application ;
- (ii) utilisation non conforme aux spécifications (telles que définies par le fabricant du produit, qui décide de manière définitive si un produit est utilisé ou pas selon les spécifications) ;
- (iii) utilisation d'accessoires, de pièces ou de consommables qui ne sont ni de marque Epson, ni approuvés par Epson ;
- (iv) modifications apportées au produit original fourni par Epson ;
- (v) pilotes ou autres logiciels fournis avec le produit. En effet, toute modification ou correction est soumise à la licence fournie et ne rentre pas dans le cadre de la présente garantie.

**La présente garantie constitue une déclaration de services que nous fournissons dans des circonstances particulières.** Nous n'offrons ces services et n'acceptons de responsabilité que pour la réparation ou le remplacement de votre produit, tel que décrit dans le présent document. Nous ne garantissons pas que votre produit ne tombera pas en panne.

**Ce contrat de garantie commerciale ne constitue en aucun cas ni une reconnaissance d'obligations contractuelles au-delà de ce qui est prévu dans ce contrat ni une reconnaissance de responsabilité au-delà de ce qui est prévu par la loi. Si, pour une raison ou pour une autre, Epson est tenu pour responsable, nous déclinons toute responsabilité – sous réserve que la loi le permette - liée à (i) une perte de profits ou de jouissance, au rétablissement ou à la récupération de données corrompues ou perdues ou (ii) à un montant supérieur au montant versé pour l'achat du produit.**

Dans les pays qui n'autorisent pas la limitation ou l'exclusion de responsabilité pour certains types de dommages, il se peut que certaines des limitations ou exclusions susmentionnées, voire toutes, ne s'appliquent pas à votre cas.

**Pour consulter les services entrant dans le cadre de la présente garantie**, veuillez contacter le centre de réparation Epson du pays d'utilisation du produit. Vous trouverez ces informations sur le site [www.epson.eu](http://www.epson.eu). Rendez-vous sur le site de votre région/pays et sélectionnez la section Support. Vous devrez présenter à votre centre de réparation Epson la preuve que le produit concerné est encore sous garantie avant toute prestation de services. Il s'agit habituellement d'un reçu ou d'une facture d'achat qui identifie le produit, le lieu et la date d'achat.

**Si le produit n'est pas habituellement vendu et pris en charge dans le territoire où vous l'utilisez**, le retour de ce dernier dans le territoire le plus proche le prenant en charge ou l'obtention de pièces non disponibles localement sera à vos frais. Merci de consulter les conditions générales de vente sur notre site internet pour voir sur quel territoire, le produit est habituellement vendu. En France, pour les commandes faites sur le site [epson.fr](http://epson.fr), les livraisons ne sont assurées qu'à destination de la France métropolitaine, de la Corse et de Monaco. En conséquence la garantie commerciale n'est pas offerte au-delà de ce territoire, sauf si vous avez fait appel à un revendeur agréé local Epson.

**Tout service supplémentaire** demandé en dehors de la présente garantie sera à vos frais, aux taux standard appliqués par le centre de réparation sollicité et conformément à ses conditions commerciales.

**Pour un rendement optimal de votre produit Epson**, nous vous recommandons de n'utiliser que des consommables et des options Epson d'origine. Pour obtenir des informations et une liste des revendeurs, consultez le site [www.epson.eu](http://www.epson.eu)

#### **Informations supplémentaires (hors garantie)**

**Il se peut qu'une extension de garantie en option soit disponible** pour votre produit. Généralement, elle ne peut être souscrite que lors de l'achat de votre produit ou peu de temps après (au plus tard 6 mois après l'achat). Consultez le site [www.epson.eu](http://www.epson.eu) pour plus d'informations.

**Si votre produit tombe en panne une fois la période de garantie Epson expirée**, des réparations hors garantie, payantes, peuvent être exécutées par les centres de réparation Epson. Consultez le site [www.epson.eu](http://www.epson.eu) pour plus d'informations.

**Si vous êtes un consommateur en France**, nous vous rappelons par ailleurs qu'indépendamment de la garantie commerciale, le vendeur reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles [L. 217-3](#) à [L. 217-20](#) du code de la consommation et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles [1641](#) à [1649](#) du code civil. Voici le rappel des textes de loi principaux.

#### **La garantie légale de conformité**

Article L217-3

*« Le vendeur délivre un bien conforme au contrat ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L 217-5.*

*Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du bien au sens de l'article L.216-1, qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci. (...) »*

Article L217-7

*« Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la délivrance du bien, y compris du bien comportant des éléments numériques, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance, à moins que cette présomption ne soit incompatible avec la nature du bien ou du défaut invoqué(...) »*

Article L217-8

*« En cas de défaut de conformité, le consommateur a droit à la mise en conformité du bien par réparation ou remplacement ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat, dans les conditions énoncées à la présente sous-section(...) »*

Article L217-10

*« La mise en conformité du bien a lieu dans un délai raisonnable qui ne peut être supérieur à trente jours suivant la demande du consommateur et sans inconvénient majeur pour lui, compte tenu de la nature du bien et de l'usage recherché par le consommateur.*

*La réparation ou le remplacement du bien non conforme inclut, s'il y a lieu, l'enlèvement et la reprise de ce bien et l'installation du bien réparé ou du bien de remplacement par le vendeur. (...) »*

Article L217-12

*« Le vendeur peut ne pas procéder selon le choix opéré par le consommateur si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés(...)»*

*Tout refus par le vendeur de procéder selon le choix du consommateur ou de mettre le bien en conformité, est motivé par écrit ou sur support durable. »*

Article L217-13

*« Tout bien réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six mois.*

*Dès lors que le consommateur fait le choix de la réparation mais que celle-ci n'est pas mise en œuvre par le vendeur, la mise en conformité par le remplacement du bien fait courir, au bénéfice du consommateur, un nouveau délai de garantie légale de conformité attaché au bien remplacé. Cette disposition s'applique à compter du jour où le bien de remplacement est délivré au consommateur. »*

Article L217-14

*« Le consommateur a droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat dans les cas suivants :*

*1° Lorsque le professionnel refuse toute mise en conformité ;*

*2° Lorsque la mise en conformité intervient au-delà d'un délai de trente jours suivant la demande du consommateur ou si elle lui occasionne un inconvénient majeur ;*

*3° Si le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte l'installation du bien réparé ou de remplacement ou les frais y afférents ;*

*4° Lorsque la non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse. »*

Article L217-14

*« Le vendeur veille à ce que le consommateur soit informé et reçoive les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité des biens. »*

**La garantie relative aux défauts de la chose vendue (également applicable si vous êtes professionnel en France)**

Article 1641 du code civil

*« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »*

Article 1648 du code civil

*« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »*

## **Formulaire de rétractation**

**Les consommateurs ont le droit suivant pour se rétracter/retourner les produits :**

### **Droit de rétractation**

Vous avez le droit de vous rétracter de ce contrat dans un délai de 30 jours sans exposer les motifs de votre rétractation.

La période de rétractation expirera dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'acquisition par prise de possession des produits par vous ou par une tierce partie autre que le transporteur logistique que vous aurez indiquée.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous informer :

Epson France S.A.

150 rue Victor Hugo

BP 320 - 92305 Levallois-Perret Cedex

Téléphone: +33 (0)9 74 75 04 04

Email: Store@epson.fr

de votre décision de vous rétracter par une déclaration univoque (par exemple une lettre postale ou un email). Vous pouvez utiliser le formulaire de rétractation disponible sur notre site [ici](#) et en cliquant le lien « Formulaire de Rétractation », cependant, ceci n'est pas une obligation. Si vous utilisez cette option, nous vous communiquerons sans délai un accusé de réception d'une telle rétractation sur un support durable (exemple : par email).

Pour respecter la date limite de rétractation, il est suffisant d'envoyer votre communication concernant l'exercice de votre droit de rétractation avant la fin de la période de rétractation.

### **Effets de la rétractation**

Si vous vous rétractez, nous vous remboursons tous les paiements que nous avons reçus de votre part, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires résultant de votre choix d'un type de livraison autre que le type le moins cher de livraison standard que nous proposons) sans retard excessif et dans tous les cas au plus tard dans un délai de quatorze (14) jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de vous rétracter. Nous procéderons au

remboursement en utilisant les mêmes moyens que vous utilisez pour la transaction initiale, sauf autre accord exprès et écrit des parties ; dans tous les cas, vous n'encourez aucun frais résultant d'un tel remboursement. Nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu les produits en retour ou que vous ayez communiqué la preuve de l'envoi des produits en retour, la première de ces dates étant retenue.

Vous devrez nous renvoyer les produits ou nous les remettre à l'adresse suivante :

Epson Europe B.V.

c/o NEX Logistics Europe GmbH

Robert-Bosch-Straße 26

50181 Bedburg

Allemagne

sans retard excessif et dans tous les cas au plus tard dans un délai de quatorze (14) jours à compter du jour où vous nous communiquez l'exercice de votre droit de rétractation. Ce délai est réputé respecté si vous renvoyez les produits avant la fin de la période de 14 jours.

Vous supporterez le coût de retour des produits en cas de retard dans le retour des produits.

Vous n'êtes responsable qu'en cas de dépréciation de la valeur des produits résultant de leur manipulation autre que celles effectuées pour établir la nature, les caractéristiques et le fonctionnement des produits.

### **Retour des produits**

Pour l'enlèvement, veuillez procéder comme suit :

Veuillez demander l'exercice de votre droit de rétractation sur la Boutique Epson (Retours), vous recevrez une étiquette de retour et le bordereau de livraison par email.

Veuillez joindre le bordereau de retour dans le colis avec les articles que vous souhaitez retourner et collez le bordereau imprimé UPS ou bordereau d'expédition sur le colis. Veuillez contacter UPS sur le site [www.ups.fr](http://www.ups.fr) pour prendre rendez-vous pour l'enlèvement du colis dans vos locaux.

### **Programmes de recyclage des DEEE (Matériel et cartouches)**

Conformément aux dispositions législatives en vigueur en la matière, Epson propose au consommateur et au professionnel, pour les commandes passées sur [www.epson.fr/store](http://www.epson.fr/store), une option de recyclage sans facturation supplémentaire des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers, dans la mesure où ils correspondent au nouvel équipement fourni (DEEE équivalents). Le volume de DEEE équivalents éligibles au recyclage ne peut pas être supérieur au volume des produits similaires achetés.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter notre assistance :

Tél : +33 (0)9 74 75 04 04.

E-mail : store@epson.fr

Le consommateur peut recycler les DEEE sans coût supplémentaire. Pour cela, il lui suffit de rapporter l'ancien appareil au point de collecte le plus proche. Afin de retrouver le point de collecte le plus proche, veuillez consulter le lien suivant : [Où déposer ses déchets électriques ? \(ecologic-france.com\)](http://ecologic-france.com).

Si vous êtes un professionnel, vous pouvez faire appel au service de collecte d'Ecologic sur le lien suivant : [DEEE professionnels : recyclage des déchets électriques \(e-dechet.com\)](http://e-dechet.com).

Le recyclage peut être refusé s'il existe un risque de contamination du personnel en charge de ce recyclage ou s'il est avéré que les DEEE équivalents ne contiennent pas de composants essentiels ou contiennent des déchets autres que les DEEE.

Afin de faire valoir votre droit au recyclage des DEEE ménagers, Epson peut être amené à traiter vos données personnelles dans le cadre de cette clause et conformément à sa politique de protection des données ainsi qu'à sa politique de confidentialité.

### **Identifiants uniques de producteur soumis à la Responsabilité Élargie de Producteur (REP)**

Les identifiants uniques attribués à Epson France pour les filières REP auxquelles Epson participe sont :

- Filière REP Papiers Graphiques : FR211612\_03HSOO
- Filière REP Emballages : FR000063\_01ESTP
- Filière REP DEEE Consommateurs et Professionnels : FR000063\_05DWJP
- Filière REP Piles et accumulateurs : FR000063\_06LT7K
- Filières REP Lampes : FR000063\_05DWJP

## **Information sur la conclusion d'un contrat électronique**

Nous sauvegardons le texte du contrat après la conclusion du contrat. L'acheteur a accès au texte du contrat. Le client reconnaît qu'il a pu prendre une copie imprimée des présentes Conditions Générales de Vente par la validation du bouton « imprimer » de l'interface de son navigateur Internet.

Avant de commander, l'acheteur peut revoir les détails tapés et, si nécessaire, les corriger avec les touches habituelles du clavier PC. Nous informerons l'acheteur immédiatement par moyen d'une déclaration d'acceptation dans la forme d'une confirmation de commande électronique dès que l'acheteur a cliqué sur le bouton « Paiement » pour envoyer l'offre et que nous l'avons reçue.

Les parties reconnaissent expressément que les courriers électroniques ainsi que les systèmes d'enregistrement automatiques utilisés sur le site feront foi entre elles et pourront leur être opposés notamment en ce qui concerne le contenu et la date de la commande.

# Conditions générales de vente

## §1 Information Générale – Champ d'application du Contrat

1. Les conditions générales divergentes, contradictoires ou supplémentaires ne font pas partie intégrale du contrat, même si elles ont été acceptées, sauf si leur adoption est approuvée formellement par écrit. En particulier, toute interdiction de céder ou limiter la cession de droits et obligations contractuels est expressément exclue par les présentes.

2. Définitions :

Par Consommateur, il faut entendre toute personne individuelle qui conclut une transaction avec nous, et qui est défini comme consommateur selon le Code de la consommation, à savoir toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

Par Contractant professionnel, il faut entendre toute personne physique ou toute personne morale y compris les associations qui conclut une transaction, contracte avec nous dans l'exercice de ses activités commerciales ou de sa profession indépendante.

Les Clients sont les Consommateurs et les Contractants professionnels pris ensemble.

## §2 Risques

1. Si le Client est un Contractant professionnel, le risque de perte accidentelle et de détérioration accidentelle des produits passent à l'acheteur lorsque les produits sont transférés au transporteur ou à la personne ou l'établissement désigné pour effectuer l'expédition, ou, dans le cas d'une commande par correspondance, quand l'article est envoyé à l'agent expéditeur.
2. Si le Client est un Consommateur, le risque de perte accidentelle et de détérioration accidentelle de l'article vendu passe à l'acheteur lorsque l'article est remis au Consommateur.
3. Les mêmes conditions sont applicables si le Client a commis un manquement dans l'acceptation de la livraison.

## §3 Réserve de propriété

1. Pour les contrats avec les Consommateurs, nous demeurons propriétaires des produits jusqu'à ce que les produits soient intégralement payés.
2. Pour les contrats avec les Contractants professionnels, nous demeurons propriétaires des produits jusqu'à ce que toutes sommes dues par le Contractant professionnel a été intégralement réglées, frais et intérêts compris.
3. Le Contractant professionnel est autorisé à vendre et à céder les produits dans le cadre normal de ses affaires à des tiers clients. A titre de garantie, le Contractant professionnel accepte de céder sa ou ses créances à l'égard des tiers clients du Contractant professionnel. Epson est en droit de procéder

directement et par tous moyens y compris judiciaires au recouvrement desdites créances et à informer lesdits tiers clients de la cession de créance, si le Contractant professionnel n'a pas intégralement réglé les sommes dues à Epson.

4. En cas de droits exercés par des parties tierces affectant les produits qui sont demeurés notre propriété, en particulier du fait de saisies, le Contractant professionnel nous notifiera immédiatement par écrit de tout droit exercé par des tiers.

#### **§4 Modalités de paiement**

1. Tous les frais éventuels de transactions bancaires seront à la charge du Client. Il n'y a pas de frais de transaction additionnels si vous utilisez un numéro IBAN.
2. Epson se réserve le droit de refuser toute commande réglée avec une carte bancaire étrangère et/ou non indiquée comme acceptée sur notre site internet.
3. Les corrections de factures postérieures sont exclues en cas d'oubli de la spécification, de spécification incorrecte ou incomplète.
4. En cas de paiement par acompte, le prix d'achat sera dû dans les 14 jours de la date de facturation, sauf autres conditions convenues. Si le client ne paie pas à la date d'échéance spécifiée sur la facture, il est redevable d'intérêts de retard, sans qu'une mise en demeure soit nécessaire.  
Le Contractant professionnel ne dispose pas du droit de se prévaloir d'une exception d'inexécution pour se dispenser du paiement du prix et notamment pas si cela n'est pas proportionnel par rapport aux manquements reprochés à Epson ni aux coûts probables d'exécution supplémentaires (en particulier pour la réparation desdits manquements).
5. Tout paiement compensé sur plusieurs dettes dues devra être effectuée conformément à l'article 1289 du Code civil.
6. En cas de manquement à l'obligation de paiement du Contractant professionnel, nous pouvons demander des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage tel que défini à l'article L441-6 du Code de commerce, sans préjudice des autres droits d'Epson. En cas de manquement à l'obligation de paiement, nous pouvons également résilier le contrat et exiger le retour des produits.
7. Le Contractant professionnel ne peut opérer de compensation avec une de ses créances éventuelles ni se prévaloir d'une exception d'inexécution que si sa propre créance est certaine, liquide et exigible.
8. Votre facture vous sera envoyée par courrier électronique.

#### **§5 Pièces détachées**

1. Epson s'engage donc à fournir les pièces détachées indispensables à l'utilisation de ses produits grand public, pendant une durée de 5 ans à compter de la date de fin de commercialisation du produit.

#### **§6 Limitation de responsabilité (uniquement pour les Contractants professionnels)**

1. Sauf dans les cas où la limitation de responsabilité n'est pas autorisée par la loi, notre responsabilité est limitée aux cas de dommages à la vie ou corporels ou en cas de violation intentionnelle d'obligations contractuelles essentielles.

Les dommages et intérêts qui peuvent nous être réclamés sont également limités aux dommages contractuels typiques et prévisibles. Une obligation contractuelle ne peut être considérée comme essentielle que si le fait qu'elle soit remplie assure la bonne exécution du contrat et qu'il est raisonnablement attendu d'un partenaire contractuel de s'y conformer.

2. Seuls les dommages directs peuvent être indemnisés en tout état de cause et les dommages indirects tels que manque à gagner, perte de chiffre d'affaires, perte de revenus, etc sont expressément exclus.

## **§7 Force majeure**

1. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les événements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement être tenues de prévoir, et qu'elles ne pouvaient raisonnablement éviter ou surmonter, dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution des obligations.
2. Sont notamment assimilés à des cas de force majeure ou fortuits déchargeant Epson de son obligation de livrer dans les délais initialement prévus : les arrêts de production dus à des pannes fortuites, les épidémies, les inondations, la guerre, l'incendie, les grèves de la totalité ou d'une partie du personnel d'Epson ou de ses transporteurs habituels, les barrières de dégel, les barrages routiers, la rupture d'approvisionnement en énergie, ou rupture d'approvisionnement pour une cause non imputable à Epson. En conséquence, Epson n'est pas tenue responsable de l'inexécution de l'une de ses obligations résultant d'un cas de force majeure.

## **§8 Données à caractère personnel**

Epson, en tant que responsable du traitement des données, vous informe que les données à caractère personnel que vous fournissez seront utilisées par Epson aux fins suivantes : (a) la prise en compte, la gestion et l'exécution par Epson de votre achat de produit(s) Epson par le biais du Site Web Epson ; (b) le respect des obligations stipulés par les lois et réglementations ; (c) l'envoi de messages publicitaires et promotionnels concernant les services proposés par Epson et ses sociétés affiliées, en particulier, son bulletin d'information, si vous y avez consenti expressément.

Epson ne collectera et n'utilisera vos données à caractère personnel que conformément à l'ensemble des lois applicables en matière de protection des données et à la [Déclaration de confidentialité d'Epson](#).

Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition ou de suppression, veuillez utiliser le formulaire [Nous contacter à propos de vos données - Epson](#) figurant sur le Site Web Epson.

## **§9 Droit applicable / Attribution de juridiction (uniquement pour les Contractants professionnels)**

1. Le droit français régit les présentes Conditions générales de vente, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises.

2. A défaut d'accord amiable entre les parties, le litige sera soumis aux tribunaux de Paris qui seront seuls compétents.

### **§10 Médiation (uniquement pour les Consommateurs)**

En cas de litige entre Epson et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable.

A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir AME CONSO, dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : [www.mediationconso-ame.com](http://www.mediationconso-ame.com) ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS.

**Version valide à compter de juin 2022**